

Etablissement d'Accueil Non médicalisé

Foyer d'hébergement / Accueil de jour

Parc Euromédecine

175, rue du Caducée

34090 Montpellier

Tél. 04.67.04.43.88

E-mail : secretariat@les-aramons.org

PROCEDURE D'ADMISSION

Si vous souhaitez intégrer le foyer de vie Les Aramons, un dossier officiel de demande d'admission vous sera transmis par le secrétariat de l'établissement, à remplir et à nous retourner.

DEPÔT D'UN DOSSIER

Votre dossier est étudié par le Chef de service. Si la candidature ne correspond pas au projet d'établissement, vous recevrez un courrier vous l'indiquant.

Si la candidature correspond au projet d'établissement, nous vous proposerons une rencontre avec visite de l'établissement et un entretien afin que vous puissiez préciser vos attentes. À cette rencontre, sont présents votre famille et/ou vos représentants légaux. Peut être présente également l'équipe de votre établissement d'origine.

STAGE DECOUVERTE

Votre demande sera ensuite étudiée par notre commission d'admission dans le mois suivant la rencontre.

À l'issue de cette commission, un stage « découverte » d'une durée d'une semaine pourra vous être proposé. Un éducateur référent ou une éducatrice référente est désigné pour vous accompagner durant ce parcours d'admission.

Une fois le stage « découverte » réalisé, un bilan donnera lieu à un entretien en présence de toutes les personnes qui vous accompagnent pour votre projet d'admission.

Ce stage « découverte » vous aura permis de confirmer votre demande ou non.

STAGE D'EVALUATION

Si vous confirmez votre demande et en fonction de notre bilan, un stage « d'évaluation » de deux semaines (renouvelable une fois) pourra vous être proposé en vue d'une éventuelle admission.

Lors de ce stage, un entretien avec la Psychologue de l'établissement aura lieu. L'équipe pluridisciplinaire du foyer de vie Les Aramons approfondira l'évaluation de vos besoins et de vos capacités au regard du projet d'établissement et de vos attentes.

COMMISSION D'ADMISSION

À l'issue de ce second stage, une dernière rencontre en présence des personnes qui vous accompagnent dans cette démarche et notre équipe aura lieu pour rendre compte de l'évaluation de l'équipe pluridisciplinaire et de l'avis de la commission d'admission.

Si cet avis est défavorable, il vous sera expliqué. Si cet avis est favorable, vous serez inscrit sur une liste d'attente et vous pourrez bénéficier d'une admission lorsqu'une place sera disponible.

Composition et fréquence de la commission d'admission :

Arnaud Papin, Directeur, Didier Birobent, Chef de service éducatif, Aurélie Laporte, Psychologue.

La commission d'admission a lieu une fois par mois.